

MANIFESTE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DE PACA

**LES ENTREPRISES
S'ENGAGENT**

NOUS, forces économiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur – TPE, PME ou grands groupes, commerçants, agriculteurs, artisans, professions libérales ou acteurs de l'Économie sociale et solidaire – souhaitons faire entendre la voix des premiers créateurs de richesses et d'emplois à l'approche des élections régionales.

Consacrée par la loi NOTRe comme pivot du développement économique, la Région est appelée à jouer un rôle majeur. Les problématiques auxquelles devront faire face les futurs élus régionaux – en matière d'accompagnement des entreprises, d'attractivité, de formation professionnelle et d'apprentissage ou encore d'infrastructures – imposent plus que jamais une prise en considération des attentes de la société civile.

Le développement de l'économie régionale doit être érigé en priorité absolue. La dilution des dépenses publiques au profit de compétences secondaires doit cesser pour assurer l'essentiel : la création de richesses et d'emplois.

Riche d'un patrimoine culturel exceptionnel et d'une économie diversifiée, nous affirmons que notre région a toutes les cartes en main pour s'imposer comme une terre de prospérité.

À condition de jouer la complémentarité entre les différentes collectivités, de ne pas opposer les acteurs publics et privés et de favoriser l'activité économique, seul vecteur d'un équilibre social durable. À condition de permettre à toutes les entreprises – quelle que soit leur localisation – de bénéficier d'une prise en compte équivalente. La construction de grandes métropoles est un atout pour notre région tant qu'elle ne se fait pas au détriment des autres territoires, notamment ruraux. À condition donc de jouer collectif, leitmotiv du présent manifeste et des propositions qui en découlent.

**COLLECTIF
DES ACTEURS ÉCONOMIQUES
DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**



PRIORITÉ N° 1

Changer de modèle de gouvernance : de la concertation à la co-construction

• Trop souvent confrontés à une multiplicité des acteurs et des dispositifs d'accompagnement, nous appelons à une plus grande lisibilité de l'action publique suivant la logique du guichet unique. Un « Pôle d'experts entreprises », interlocuteur unique du monde économique sur les questions de financement, d'innovation et d'international doit ainsi être créé et décliné territorialement sous la forme d'antennes locales.

• Si elles se veulent efficaces, les politiques publiques ne pourront plus être élaborées sans une participation active de la société civile et du monde économique. La co-construction doit dès lors s'imposer comme un nouveau modèle de gouvernance au travers notamment d'un « Comité stratégique économique régional » regroupant les présidents des fédérations professionnelles, des chambres consulaires, des organisations patronales régionales, de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) et du CESER.

PRIORITÉ N° 2

Élaborer une politique de formation adaptée aux besoins de l'économie

• Lancer un « Pacte régional pour l'apprentissage » visant à faire de l'apprentissage une filière de choix (« orientation choisie et non subie »), à augmenter considérablement les effectifs d'apprentis, mais aussi à les former à des niveaux supérieurs. Soutenir davantage les entreprises qui s'engagent dans la voie de l'apprentissage.

• L'élaboration des politiques d'emploi, formation et orientation devra désormais se faire en étroite collaboration avec les acteurs économiques de PACA. Il conviendra également d'élever le niveau de compétences générales (« socle de compétences ») dans le but de garantir davantage de mobilité et une meilleure employabilité aux actifs.

PRIORITÉ N° 3

Mettre l'aménagement du territoire au service de l'emploi

• Il est impératif que les Schémas Régionaux, d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDET) et de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) prévoient la libération de foncier économique favorisant l'implantation et le développement des entreprises et la mise en adéquation des bassins d'emplois avec la construction de logements tout en préservant le foncier économique agricole : nous appelons ainsi à la création de « zones d'intérêt économique régionales » poursuivant ces objectifs.

• La mobilité des personnes sera assurément un chantier de la prochaine majorité. Les acteurs économiques demandent que l'accent soit mis sur une desserte efficace des pôles urbains régionaux et souhaitent la mise en place d'un titre de transport unique sur le réseau de transport public régional. D'une manière générale, l'ensemble des enjeux liés au développement durable doit être érigé en priorité par les pouvoirs publics régionaux.

**LES ENTREPRISES
S'ENGAGENT**

